



Analyse des hiérarchies culturelles dans les politiques de décentralisation en Tunisie

Chiheb Nasri

Université de Sfax, Tunisie
Chihebnasri86@yahoo.fr

Cet article examine les politiques contemporaines de décentralisation culturelle en Tunisie à travers une approche critique des dispositifs de gouvernance et de leurs effets sociaux. Il cible des programmes récents qui promeuvent la participation citoyenne, la transparence et la réduction des inégalités territoriales, mais qui contribuent paradoxalement à reconfigurer de nouvelles hiérarchies culturelles et territoriales. Au moyen d'une analyse critique du discours, la tension entre les velléités institutionnelles d'inclusion culturelle et les pratiques réelles est ainsi interrogée. Les résultats démontrent que la participation dont il est question est strictement encadrée, produisant des effets d'inclusion sélective et une reproduction des asymétries entre centre et périphéries.

Mots-clés : participation culturelle, décentralisation, hiérarchies culturelles, gouvernance participative.

This article examines the contemporary policies of cultural decentralization in Tunisia through a critical approach to governance mechanisms and their social effects. It targets recent programs that promote citizen participation, transparency, and the reduction of territorial inequalities, but which paradoxically contribute to reconfiguring new cultural and territorial hierarchies. By means of a critical discourse analysis, the tension between institutional will for cultural inclusion and real practices is thus questioned. The results show that the participation in question is strictly regulated, producing selective inclusion effects and a reproduction of asymmetries between the center and the peripheries.

Keywords: cultural participation, decentralization, cultural hierarchies, participatory governance.

Este artículo examina las políticas contemporáneas de descentralización cultural en Túnez a través de un enfoque crítico de los dispositivos de gobernanza y sus efectos sociales. Apunta a programas recientes que promueven la participación ciudadana, la transparencia y la reducción de las desigualdades territoriales, pero que paradójicamente contribuyen a reconfigurar nuevas jerarquías culturales y territoriales. Mediante un análisis crítico del discurso, se interroga la tensión entre las veleidades institucionales de inclusión cultural y las prácticas reales. Los resultados demuestran que la participación en cuestión está estrictamente regulada, produciendo efectos de inclusión selectiva y una reproducción de las asimetrías entre centro y periferias.

Palabras clave : participación cultural, descentralización, jerarquías culturales, gobernanza participativa.

Introduction

Les politiques culturelles contemporaines se réclament de plus en plus d'une logique de décentralisation, de participation et d'inclusion territoriale. Dans ce cadre, la culture est mobilisée comme un levier de développement, de cohésion sociale et de réduction des inégalités. La Tunisie, à l'instar d'autres pays du Sud global, a engagé ces dernières années une série de réformes et de programmes visant à rapprocher l'action culturelle des territoires périphériques et à renforcer l'accès des populations aux structures culturelles. Ces orientations s'inscrivent dans des cadres internationaux de gouvernance promouvant la transparence et la participation citoyenne, notamment à travers des initiatives telles que l'*Open Government Partnership Tunisie* ou des programmes de développement territorial comme les *Cities Alliance Tunisia Programme*.

Cependant, ces politiques reposent sur une tension fondamentale qui oppose un discours de démocratisation culturelle à des modalités concrètes de mise en œuvre susceptibles de reproduire, voire de reconfigurer, des formes de hiérarchisation sociale et territoriale. Autrement dit, la promesse d'un accès pour tous peut coexister avec des mécanismes implicites de sélections des publics, de centralisation des décisions et de différenciation des territoires.

Cet article part de ce constat pour interroger la manière dont les politiques de décentralisation culturelle participent à la transformation des rapports entre centre et marges en Tunisie. La problématique centrale est la suivante : dans quelle mesure ces dispositifs produisent-ils une réelle redistribution culturelle ou contribuent-ils plutôt à une reconfiguration des hiérarchies culturelles sous des formes plus diffuses et moins visibles ?

Sur le plan théorique, l'examen mobilise les notions de gouvernementalité développées par Michel Foucault ainsi que les travaux de Pierre Bourdieu sur la reproduction des inégalités culturelles. Il s'appuie également sur l'analyse critique du discours proposée par Norman Fairclough afin d'examiner les catégories, les représentations et les logiques normatives qui structurent les politiques publiques.

L'objectif de cette étude est donc de dépasser une lecture purement descriptive des politiques culturelles pour mettre en lumière les dynamiques de pouvoir qui les traversent et de montrer comment la décentralisation culturelle, loin de supprimer les hiérarchies, peut contribuer à leur recomposition.

Cadre théorique

Vers une gouvernance néolibérale et territorialisée de la culture

Les politiques culturelles contemporaines connaissent une transformation profonde, marquée par leur intégration croissante dans des logiques de développement territorial, de cohésion sociale et de compétitivité économique. Plusieurs travaux montrent que la culture n'est pas seulement pensée comme un droit ou un bien symbolique, mais comme un instrument de gouvernance et de développement (Hesmondhalgh & Saha, 2023 ; Belfiore, 2022).

Dans cette perspective, la notion de politique culturelle évolue vers celle de gouvernance culturelle, où les États, les collectivités et les organisations internationales mobilisent la culture comme levier d'action publique. Cette évolution est particulièrement visible dans les contextes du

Sud global, où ces politiques sont de plus en plus liées à des agendas de développement durable, d'innovation sociale et de décentralisation territoriale (Isar, 2021 ; Pratt, 2022).

Les rapports récents de l'UNESCO (2022, 2024) sur les politiques culturelles et les industries créatives soulignent cette tendance globale à l'instrumentalisation de la culture dans les stratégies de développement. Ils mettent toutefois également en évidence les limites de ces politiques, notamment en termes d'inégalités d'accès, de concentration des ressources et de reproduction des hiérarchies culturelles.

Dans le cas tunisien, les stratégies culturelles récentes (ministère des Affaires Culturelles, 2025-2035) s'inscrivent pleinement dans cette dynamique. Elles promeuvent la décentralisation culturelle, le développement des industries culturelles et la participation citoyenne. Cependant, ces orientations posent une question centrale : dans quelle mesure ces politiques produisent-elles réellement une redistribution culturelle ou participent-elles à une reconfiguration des hiérarchies existantes ?

Décentralisation culturelle et reconfiguration des inégalités territoriales

La littérature récente en sociologie urbaine et en anthropologie des politiques publiques montre que les politiques de décentralisation ne conduisent pas automatiquement à une réduction des inégalités territoriales, mais qu'elles peuvent au contraire produire des formes de différenciation spatiale plus complexes et plus diffuses (Rodriguez-Pose, 2021 ; Barca, 2020).

Dans le champ culturel, plusieurs études révèlent que la décentralisation est souvent accompagnée d'une centralisation implicite des ressources décisionnelles et symboliques (Stern & Seifert, 2021). Les territoires périphériques deviennent des espaces d'expérimentation culturelle, mais restent dépendants des cadres normatifs et financiers définis par les centres institutionnels.

Ces dynamiques sont particulièrement visibles dans un contexte post-transitionnel comme celui de la Tunisie. Les politiques culturelles récentes articulent discours de participation et dispositifs de gouvernance locale, tout en maintenant des asymétries structurelles entre centre et périphérie. Les travaux récents sur les politiques publiques en Afrique du Nord soulignent que la décentralisation y fonctionne souvent comme un processus de redistribution partielle et conditionnelle des ressources, plutôt que comme une véritable autonomie territoriale (Ben Romdhane, 2023 ; Gana, 2022).

Ainsi, la décentralisation culturelle ne doit pas être comprise comme un simple processus de diffusion territoriale de la culture, mais comme une reconfiguration des rapports de pouvoir entre espaces centraux et périphériques, où les inégalités se déplacent plutôt qu'elles ne disparaissent.

Gouvernementalité et production des subjectivités culturelles

L'approche foucauldienne de la gouvernementalité constitue un cadre central pour analyser les politiques culturelles contemporaines. Foucault (2004) définit la gouvernementalité comme l'ensemble des techniques et rationalités qui permettent de gouverner les populations à travers la production de normes, de dispositifs et de subjectivités.

Les recherches récentes prolongent cette perspective en montrant que les politiques culturelles participatives ne se limitent pas à organiser l'accès à la culture, mais contribuent à produire des formes spécifiques de subjectivité, telles que le citoyen participatif ou le bénéficiaire actif (Rose,

2021 ; McGuigan, 2022). Dans ce cadre, les dispositifs de décentralisation culturelle peuvent être analysés comme des technologies de pouvoir « douces », qui orientent les comportements sans recourir à la contrainte directe. La participation devient alors une norme sociale et institutionnelle qui définit les formes légitimes d'engagement culturel.

Les travaux récents en anthropologie des politiques publiques indiquent que ces dispositifs produisent des formes d'autogouvernement des individus, où les acteurs sont incités à s'auto-aligner sur les objectifs institutionnels (Miller & Rose, 2023). Dans le contexte tunisien, cette logique se traduit par la valorisation de la participation citoyenne, de l'engagement culturel et de l'initiative locale comme critères de légitimité.

Hierarchies culturelles et reproduction symbolique

L'analyse des politiques culturelles ne peut être dissociée de la sociologie des hiérarchies culturelles. Selon Bourdieu (1993, 2019), les pratiques culturelles sont structurées par des rapports de pouvoir liés à la distribution inégale du capital culturel, social et économique. Les travaux contemporains prolongent cette perspective en montrant que les politiques culturelles, même lorsqu'elles visent l'inclusion, contribuent souvent à reproduire des formes de distinction symbolique (Lahire, 2020 ; Savage *et al.*, 2021). Les critères de sélection des projets, les dispositifs de financement et les modes de reconnaissance institutionnelle participent à la structuration des hiérarchies implicites.

Dans le cadre des politiques de décentralisation culturelle, cette dynamique se traduit par une tension entre ouverture formelle et sélection réelle. Les acteurs disposant de ressources culturelles et institutionnelles plus importantes sont mieux positionnés pour accéder aux dispositifs, ce qui renforce les inégalités existantes. Ainsi, la décentralisation culturelle ne supprime pas les hiérarchies, mais contribue à leur recomposition sous des formes plus diffuses et moins visibles.

Analyse critique du discours et construction des catégories culturelles

L'analyse critique du discours, développée notamment par Norman Fairclough (2015-2019), constitue un outil essentiel pour comprendre la dimension symbolique des politiques culturelles. Cette approche considère que les discours institutionnels ne se contentent pas de refléter la réalité, mais participent activement à sa construction.

Les recherches récentes attestent que la participation, l'inclusion, le territoire ou la jeunesse fonctionnent comme des catégories performatives qui structurent les représentations et les pratiques sociales (Wodak & Meyer, 2023). Dans les politiques culturelles, elles permettent de légitimer des interventions publiques tout en produisant une vision homogénéisée des populations et des territoires. Dans le cas tunisien, les documents de politiques culturelles et de gouvernance territoriale mobilisent un vocabulaire standardisé qui tend à uniformiser des réalités sociales pourtant hétérogènes. Cette standardisation discursive contribue à masquer les tensions, les conflits et les inégalités liés à la mise en œuvre des politiques.

À partir de ces cadres théoriques, cette étude propose le concept de hiérarchies culturelles invisibles pour désigner les formes contemporaines de différenciation culturelle qui ne reposent plus sur des exclusions explicites, mais des mécanismes subtils de sélection, de reconnaissance et de légitimation. Ces hiérarchies émergent de l'articulation entre les dispositifs de gouvernance culturelle ainsi que les catégories discursives de la participation et les logiques de reproduction

symbolique. Elles permettent de comprendre comment les politiques de décentralisation culturelle, loin de produire une simple égalisation territoriale, participent à une reconfiguration des rapports de pouvoir entre centre et marges.

Méthode

Cette recherche adopte une approche qualitative critique, inscrite dans une épistémologie interprétative, visant à analyser les politiques culturelles comme des dispositifs de production de normes, de catégories et de rapports de pouvoir. Elle s'appuie sur une articulation entre la gouvernamentalité et l'analyse critique du discours, permettant d'examiner conjointement les dimensions discursives et institutionnelles des politiques de décentralisation culturelle.

Le design de recherche repose sur une analyse documentaire critique, structurée par une stratégie de triangulation interne. Le corpus est constitué d'une vingtaine de documents institutionnels produits entre 2023 et 2026, sélectionnés selon leur pertinence, leur portée institutionnelle et leur actualité. Il comprend les plans d'action et rapports de l'*Open Government Partnership Tunisie*, les documents du *Cities Alliance Tunisia Programme*, les stratégies culturelles nationales récentes ainsi que des données issues de portails *open data* et de rapports internationaux (notamment UNESCO).

L'analyse s'organise en trois étapes. Premièrement, un codage thématique mixte (inductif et déductif) a permis d'identifier des catégories analytiques telles que participation, inclusion, territoire et légitimation. Deuxièmement, une analyse critique du discours a été conduite afin d'examiner les modalités de construction des catégories, les stratégies de légitimation et les formes d'invisibilisation des rapports de pouvoir. Troisièmement, une analyse des dispositifs (appels à projets, critères d'éligibilité, mécanismes participatifs) a permis d'interpréter ces politiques comme des technologies de pouvoir structurant les formes d'accès à la culture.

La validité repose sur la cohérence entre cadre théorique et analyse ainsi que sur la triangulation des sources, qui demeurent principalement documentaires. Elle repose sur la diversification des sources institutionnelles et internationales, mais ne constitue pas une triangulation empirique au sens strict. Cette limite invite à considérer les résultats comme une analyse critique des cadres discursifs et institutionnels.

Analyse et discussion

Codage thématique : centralité structurante de la participation et de l'inclusion

L'analyse thématique du corpus repose sur un codage en trois cycles successifs permettant d'assurer une traçabilité rigoureuse entre les données empiriques et leur interprétation. Le premier cycle a consisté en un repérage systématique des occurrences lexicales dans les documents produits par l'*Open Government Partnership Tunisie*, le *Cities Alliance Tunisia Programme* ainsi que les stratégies nationales culturelles. Les unités retenues correspondent à des segments textuels complets (phrases ou paragraphes courts), permettant d'éviter une fragmentation excessive du sens.

Ce premier balayage met en évidence une densité remarquable des termes associés à la participation (engagement, cocréation) et à l'inclusion (accès, *empowerment*). Dans le *Tunisia Action Plan 2023-2025*, la participation est explicitement formulée comme un objectif structurant

de l'action publique, notamment dans les sections relatives au *Citizen Engagement*, où elle est associée à l'amélioration des processus décisionnels. Cette récurrence n'est pas isolée et se retrouve de manière quasi systématique dans les documents du programme *Cities Alliance*, où les expressions *participatory planning* et *inclusive governance* apparaissent comme des référents normatifs stabilisés.

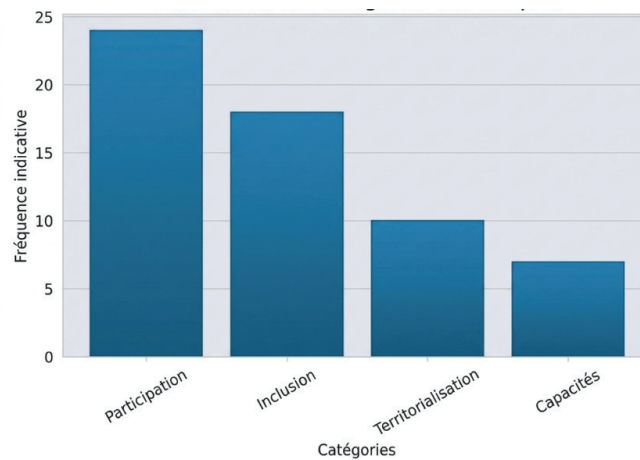


Figure 1 : Distribution des catégories thématiques

Le second cycle de codage a permis de regrouper ces occurrences en catégories analytiques. Quatre catégories principales émergent : participation, inclusion, territorialisation et renforcement des capacités. Toutefois, l'analyse montre une asymétrie nette dans leur distribution, la participation occupant une position dominante tant en fréquence qu'en articulation avec les autres catégories.

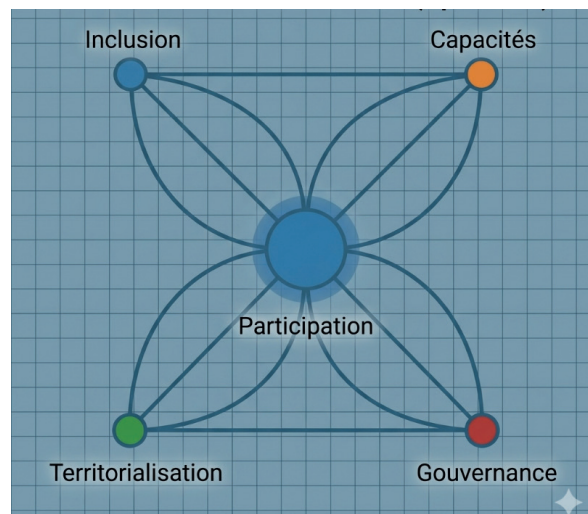


Figure 2 : Réseau de co-occurrence (optimisé)

Cette distribution confirme que la participation fonctionne comme une catégorie dominante, structurante du discours institutionnel. Mais au-delà de la fréquence, c'est sa position relationnelle qui apparaît décisive. Le troisième cycle de codage, centré sur les co-occurrences, démontre que la participation agit comme un point d'articulation entre inclusion, territorialisation et capacités.

Cette configuration indique que la participation ne constitue pas simplement une catégorie parmi d'autres, mais une matrice discursive organisatrice, reliant différentes dimensions de l'action publique. Elle structure la manière dont les politiques sont pensées, formulées et justifiées. Un autre résultat central du codage réside dans la forte homogénéité lexicale du corpus. Les mêmes formulations apparaissent dans des documents issus de niveaux institutionnels différents, suggérant l'existence d'un répertoire discursif globalisé. Cette standardisation renforce l'idée que la participation et l'inclusion ne sont pas seulement des objectifs politiques, mais des normes discursives. Par contraste, certaines catégories sont quasi absentes du corpus. Les termes liés au conflit, à la résistance ou à l'autonomie culturelle apparaissent de manière marginale.

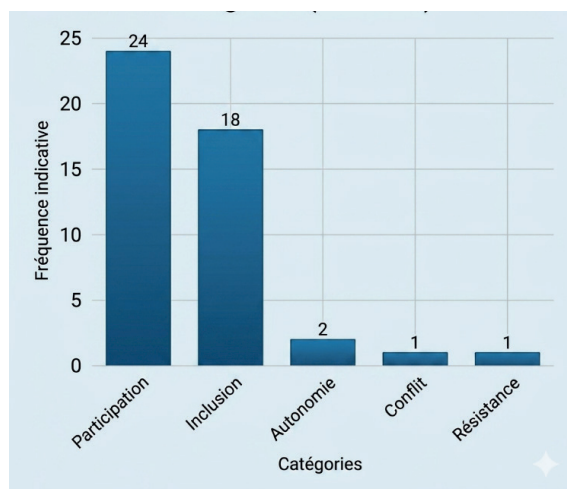


Figure 3 : Présence vs marginalité des catégories (amélioré)

Cette absence relative n'est pas neutre : elle révèle un effet de cadrage discursif dans lequel seules certaines formes d'action culturelle sont rendues visibles et légitimes. Le codage met ainsi en évidence non seulement ce qui est dit, mais aussi ce qui est systématiquement évité ou invisibilisé. Dans une lecture inspirée de Fairclough, cette configuration peut être interprétée comme un processus de naturalisation, dans lequel la participation devient une évidence non questionnée. Parallèlement, dans une perspective foucauldienne, ces catégories participent à la production de cadres normatifs orientant les pratiques sociales.

Ainsi, le codage thématique ne se limite pas à une étape descriptive, il révèle une structuration profonde du discours politique, où la participation et l'inclusion fonctionnent comme des principes organisateurs. Cette centralité prépare directement l'étape suivante de l'analyse en montrant que ces catégories ne sont pas neutres, mais constitutives de formes spécifiques de pouvoir et de hiérarchisation.

Naturalisation discursive de la participation et construction des catégories

L'analyse critique du discours dévoile que la participation ne constitue pas simplement une catégorie descriptive, mais un opérateur normatif central, dont la force repose sur sa capacité à se présenter comme évidente, nécessaire et universellement souhaitable. Cette naturalisation s'opère à travers une série de mécanismes linguistiques et discursifs qui transforment une notion historiquement située en une norme incontestable.

Toutefois, les rapports issus de la société civile nuance cette naturalisation. Le rapport alternatif soumis au comité de droits de l'homme souligne que la participation aux affaires publiques demeure confrontée à des obstacles structurels, remettant en question son caractère effectif. Cette tension entre discours normatif et contraintes empiriques confirme le caractère construit, et non neutre, de la participation.

Dans les documents de l'*Open Government Partnership Tunisie*, la formulation récurrente *enhance citizen participation in decision-making process* constitue un point d'entrée analytique particulièrement révélateur. Le verbe *enhance* présuppose un déficit préalable, sans jamais interroger ses causes structurelles. Cette présupposition opère un déplacement du problème : la faible participation n'est pas analysée comme le produit d'inégalités sociales ou politiques, mais comme une variable technique susceptible d'être optimisée.

L'expression *citizen participation* homogénéise des acteurs profondément différenciés. Elle efface les rapports de pouvoirs, les asymétries de ressources et les inégalités d'accès, produisant ce que Fairclough qualifie d'abstraction sociale. Cette homogénéisation discursive permet de rendre les populations gouvernables en les inscrivant dans des catégories administrativement manipulables. Elle trouve une traduction concrète dans les dispositifs participatifs mis en œuvre dans le cadre de programmes urbains en Tunisie. Dans plusieurs ateliers organisés dans le cadre de *Cities Alliance Tunisia Programme*, notamment dans des quartiers populaires, la participation citoyenne est fortement encadrée dans des agendas prédéfinis et des formats standardisés. Les participants sont invités à s'exprimer, mais dans des cadres limités, où les thèmes, les temporalités et les modalités d'intervention sont fixés en amont. Cette configuration produit une forme de participation encadrée, où l'expression est possible, mais où la capacité réelle d'influence sur la décision reste limitée.

Enfin, la référence aux *decision-making processes* participe à une technicisation du politique. La question politique fondamentale – qui décide selon quelles conditions – est reformulée en termes procéduraux. Le politique est ainsi abordé dans une rationalité gestionnaire, où la participation devient un paramètre à optimiser. Ce processus peut être synthétisé comme suit :

Catégorie → naturalisation → dépolitisation → légitimation

Autrement dit, la participation devient une norme, cette norme efface les conflits et cette dépolitisation produit de la légitimité institutionnelle.

Cette dynamique est renforcée par l'intertextualité entre les documents. Les formulations présentes dans *Cities Alliance Tunisia Programme* telles que *participatory governance* ou *inclusive planning* reproduisent les mêmes structures discursives, contribuant à la stabilisation d'un répertoire globalisé de la gouvernance participative. Cette homogénéité ne relève pas d'une simple convergence, mais d'une rationalité gouvernementale. Le langage ne reflète pas le réel, il le produit, en définissant ce qui est pensable, légitime et souhaitable.

La construction des catégories sociales participe pleinement de ce processus. Les documents identifient des publics cibles telles que les jeunes, les femmes ou les régions intérieures en les inscrivant dans les logiques de déficit : « renforcement des capacités », « amélioration de l'accès », « intégration ». Ces formulations produisent des sujets à gouverner, définis par leurs manques plutôt que par leurs ressources. Ainsi, la naturalisation de la participation ne repose pas uniquement sur sa fréquence, mais sur sa capacité à structurer un ordre discursif dans lequel certaines catégories sont rendues évidentes, tandis que d'autres (conflit, autonomie, résistance) sont systématiquement exclues.

Analyse des dispositifs : sélection implicite et inclusion conditionnelle

L'analyse des dispositifs permet de prolonger l'analyse discursive en montrant comment les catégories naturalisées se traduisent concrètement en mécanismes de sélection. Là où le discours affirme l'inclusion, les dispositifs produisent des formes d'accès différencié aux ressources.

Les appels à projets associés aux programmes de l'*Open Government Partnership Tunisie* et du *Cities Alliance Tunisia Programme* constitue un terrain particulièrement révélateur. Ils imposent des exigences telles que la capacité de *reporting* financier, la formalisation juridique et la maîtrise des standards internationaux. Ces critères, présentés comme techniques et neutres, opèrent en réalité une sélection implicite. Ils favorisent les acteurs disposant de capital administratif, organisationnel et linguistique, généralement situés dans les centres urbains ou déjà insérés dans des réseaux institutionnels. Ce mécanisme peut être synthétisé ainsi :

Discours inclusif → dispositif technique → critères normatifs → effet sélectif

L'inclusion proclamée dans le discours devient conditionnelle, dépendante de la capacité des acteurs à se conformer aux normes institutionnelles. Ces dispositifs fonctionnent comme des instruments de conversion de capital culturel en capital institutionnel. Les acteurs capables de maîtriser les codes bureaucratiques et discursifs sont avantagés, tandis que les autres acteurs sont exclus sans que cette exclusion ne soit explicitement formulée.

Cette logique de sélection implicite apparaît de manière particulièrement saillante dans le cas des associations culturelles situées dans les régions intérieures tunisiennes. Des observations issues des rapports de terrain et de diagnostics associatifs indiquent que de nombreuses structures locales, notamment à Kasserine, Gafsa ou le Kef, rencontrent des difficultés structurelles pour répondre aux appels à projets internationaux. Ces difficultés ne tiennent pas uniquement à un manque de ressources financières, mais à des exigences administratives spécifiques : maîtrise des procédures de *reporting*, formalisation juridique avancée, capacité de rédaction en anglais ou en français institutionnel. Ces critères, présentés comme techniques, opèrent en réalité une sélection fondée sur le capital administratif et linguistique des acteurs. Un examen plus approfondi des modalités concrètes de candidature permet d'illustrer ce mécanisme de manière située. Dans plusieurs appels à projets liés à des programmes de gouvernance participative en Tunisie, les associations sont tenues de soumettre des dossiers comprenant une structuration détaillée du projet, un budget prévisionnel normé, des indicateurs d'impact mesurables ainsi que des dispositifs de suivi et d'évaluation. Dans ce cadre, un examen plus concret des modalités d'accès aux dispositifs permet d'illustrer ce mécanisme de sélection implicite.

Le cas de l'Association Tunisienne de l'Action Culturelle (ATAC), active dans plusieurs projets d'animation culturelle en Tunisie, est particulièrement révélateur. Comme de nombreuses structures associatives opérant dans le champ culturel, cette association évolue dans un

environnement marqué par la montée en puissance des appels à projets structurés selon des standards internationaux. L'accès à ces dispositifs implique la maîtrise de compétences spécifiques : élaboration de dossiers techniques détaillés, production d'indicateurs d'impact, gestion financière formalisée et capacité de *reporting*. Dans ce contexte, les associations disposant de ressources organisationnelles consolidées et d'une expérience des cadres institutionnels internationaux sont mieux positionnées pour accéder aux financements. À l'inverse, les structures moins dotées, notamment en dehors des grands centres urbains, rencontrent des difficultés à traduire leurs pratiques culturelles en formats compatibles avec ces exigences. Ainsi, le cas de l'ATAC ne renvoie à une exclusion directe, mais met en lumière un mécanisme plus subtil, celui d'une sélection opérée par les normes même des dispositifs, qui favorisent certains profils organisationnels au détriment d'autres. Ce point est crucial : l'exclusion n'est pas déclarée, elle est produite par les règles du jeu.

Cette logique est renforcée par la standardisation des dispositifs. Les exigences de *reporting*, les formats de candidature et les critères d'évaluation sont souvent alignés sur des standards internationaux, ce qui introduit une dépendance structurelle vis-à-vis de cadres exogènes. Les acteurs locaux doivent s'adapter à ces normes pour exister institutionnellement. Ainsi, les dispositifs ne se contentent pas de mettre en œuvre les politiques, ils reconfigurent les rapports de pouvoir, en définissant qui peut participer, comment et à quelles conditions.

Cette dynamique est confirmée par plusieurs rapports de terrain issus de la société civile tunisienne. Le diagnostic réalisé par Jamaiti, basé sur la consultation de plus de 150 organisateurs, souligne que les associations font face à des contraintes structurelles liées à leurs capacités organisationnelles et à leur environnement institutionnel. De même, le rapport de l'OCDE sur l'espace civique en Tunisie met en évidence que, malgré l'encouragement formel à la participation, celle-ci reste encadrée par des dispositifs institutionnels qui conditionnent l'accès effectif des acteurs. Ces éléments empiriques confirment que les mécanismes de participation fonctionnent comme des filtres, favorisant les acteurs les mieux dotés en ressources organisationnelles.

La participation comme technologie de pouvoir et la production des hiérarchies culturelles post-décentralisées

Les résultats présentés ne se limitent pas à documenter des transformations spécifiques au contexte tunisien, ils permettent de formuler une hypothèse théorique plus générale sur la nature contemporaine des politiques culturelles. Loin de constituer un simple instrument de démocratisation, la participation apparaît ici comme une technologie de pouvoir, au sens fort du terme, c'est-à-dire comme un ensemble de pratiques discursives et institutionnelles qui organisent simultanément la légitimité, l'accès et la différenciation.

Cette requalification de la participation implique un déplacement analytique majeur. Alors que la littérature dominante tend à appréhender la participation en termes d'intention normative – inclusion, *empowerment*, démocratisation – les résultats de cette recherche suggèrent qu'elle doit être analysée en termes d'effets structurants. Autrement dit, la question n'est plus de savoir si la participation est souhaitable, mais ce qu'elle fait concrètement aux rapports sociaux et culturels.

Dans cette perspective, la première contribution de cet article consiste à montrer que la participation fonctionne comme une infrastructure discursive globale, caractérisée par une forte homogénéité lexicale et une capacité d'adaptation contextuelle. Les formulations observées dans les documents de l'*Open Government Partnership Tunisie* et du *Cities Alliance Tunisia Programme*

ne sont pas des productions isolées, mais des expressions locales d'un répertoire transnational de gouvernance.

Ce répertoire repose sur un ensemble de catégories stabilisées – participation, inclusion, gouvernance – qui circulent entre institutions internationales, États et acteurs locaux. Cette circulation produit ce que l'on peut qualifier de convergence discursive asymétrique : les mêmes catégories sont mobilisées dans des contextes différents, mais leurs effets sont différenciés en fonction des structures sociales locales.

Cette observation permet de dépasser l'opposition classique entre diffusion globale et appropriation locale. La participation est reconfigurée dans des champs de pouvoir spécifiques, où elle interagit avec des inégalités préexistantes. Dans le cas tunisien, cette interaction se traduit par une tension entre un discours fortement inclusif et des dispositifs produisant des formes d'accès différencié. Cette tension constitue le cœur de la seconde contribution de l'article : la mise en évidence d'un processus de sélection implicite sous régime d'inclusion déclarée. Contrairement aux formes traditionnelles d'exclusion, qui reposent sur des mécanismes explicites, les politiques contemporaines produisent des formes plus subtiles de différenciation, intégrées dans les critères même de participation.

Les cas empiriques tunisiens permettent d'illustrer concrètement les mécanismes théorisés. Ils montrent que les hiérarchies post-décentralisées ne reposent pas uniquement sur des structures abstraites, mais sur des dispositifs situés, produisant des effets différenciés selon les territoires et les ressources des acteurs. Par exemple, la concentration des financements culturels dans les espaces urbains centraux, notamment à Tunis, contraste avec la marginalisation relative des structures culturelles des régions intérieures. Cette asymétrie ne résulte pas d'une exclusion explicite, mais d'un ensemble de critères techniques et normatifs qui favorisent les acteurs les mieux dotés en capital institutionnel. Ainsi, les hiérarchies culturelles se recomposent à travers des mécanismes indirects, intégrés dans les dispositifs même de la participation.

Les dispositifs analysés – notamment les appels à projets et les exigences de reporting – opèrent comme des filtres institutionnels. Ils privilégient les acteurs capables de mobiliser des ressources spécifiques (capital administratif, compétences linguistiques, maîtrise des normes internationales), tout en maintenant un discours d'ouverture. Cette configuration correspond à ce que l'on peut conceptualiser comme une inclusion conditionnelle, où l'accès est théoriquement ouvert mais pratiquement restreint. Ces mécanismes peuvent être interprétés comme des formes contemporaines de reproduction sociale, dans lesquelles le capital culturel est converti en capital institutionnel. Toutefois, l'apport de cette recherche consiste à montrer que cette reproduction ne passe plus par des institutions traditionnelles, mais par des dispositifs flexibles, souvent présentés comme innovants et participatifs. Ce point appelle une relecture critique des travaux sur la gouvernance participative. Alors que de nombreuses études mettent en avant les potentialités émancipatrices de ces dispositifs, les résultats présentés ici suggèrent qu'ils participent également à la reconfiguration des hiérarchies culturelles, non plus fondées sur des distinctions explicites entre centre et périphérie, mais sur des différences de capacité à naviguer dans des environnements institutionnels complexes.

Cette transformation conduit à proposer le concept de hiérarchies culturelles post-décentralisées. Contrairement aux hiérarchies classiques, qui reposaient sur une centralisation des ressources et des décisions, ces nouvelles formes de différenciation émergent dans des contextes de décentralisation et de participation. Elles sont moins visibles, mais tout aussi structurantes.

Leur spécificité réside dans leur mode d'opération. Elles ne reposent pas sur l'exclusion directe, mais sur la modulation des conditions d'accès. Les acteurs ne sont pas exclus, ils sont différenciés en fonction de leur capacité à répondre aux exigences des dispositifs. Cette différenciation est d'autant plus efficace qu'elle est présentée comme neutre et technique. Dans cette perspective, l'analyse critique du discours prend toute son importance. Elle permet de montrer que ces dispositifs ne sont pas simplement techniques, mais profondément ancrés dans des cadres normatifs. Les catégories de participation et d'inclusion, loin d'être neutres, structurent les formes de légitimité et orientent les pratiques des acteurs.

L'un des apports les plus significatifs de cette recherche réside dans l'identification d'un mécanisme spécifique : la dépolitisation par technicisation. Les enjeux culturels, qui pourraient donner lieu à des débats politiques (accès, reconnaissance, légitimité), sont reformulés en termes de gestion, de procédures et d'indicateurs. Cette transformation réduit l'espace du conflit et favorise une vision consensuelle de la culture. Cette dépolitisation est renforcée par l'absence de certaines catégories dans le discours. Les notions de conflit, de résistance ou d'autonomie culturelle sont largement absentes, ce qui contribue à produire une représentation harmonisée des politiques culturelles. Or, cette absence n'est pas anodine, elle participe à la stabilisation d'un ordre discursif qui limite les possibilités de contestation.

Dans une perspective comparative, ces résultats résonnent avec des travaux menés dans d'autres contextes, notamment en Europe et dans le Sud global, où les politiques participatives ont été associées à des processus similaires de normalisation. Toutefois, le cas tunisien permet de mettre en évidence avec une particulière acuité les effets différenciés de ces politiques dans des contextes marqués par des inégalités territoriales et institutionnelles.

La contribution de cet article ne se limite donc pas à une critique des politiques culturelles tunisiennes, elle propose une relecture plus large des transformations contemporaines de l'action publique. La participation, loin d'être un simple outil, apparaît comme un principe organisateur de la gouvernance, capable de produire à la fois inclusion et différenciation.

En définitive, les résultats invitent à repenser la participation non pas comme une fin en soi, mais comme un objet d'analyse critique. Ils suggèrent que les politiques culturelles contemporaines doivent être évaluées en fonction de leurs effets concrets sur les rapports de pouvoir.

Ces résultats trouvent un écho direct dans les rapports de terrain produits par des organisations de la société civile et des institutions internationales, qui décrivent une participation simultanément encouragée et encadrée. Les diagnostics empiriques mettent en évidence des contraintes organisationnelles, administratives et territoriales qui conditionnent l'accès effectif aux dispositifs participatifs. Ainsi, loin de contredire l'analyse discursive, ces observations la renforcent en montrant que l'inclusion proclamée s'opère dans des cadres normatifs sélectifs. Cette convergence entre discours et terrain confirme que la participation fonctionne comme une catégorie ambivalente, à la fois vecteur d'ouverture et instrument de différenciation. Elle consolide ainsi l'hypothèse d'une reconfiguration contemporaine des hiérarchies culturelles sous des formes moins visibles mais structurellement opérantes.

Cette perspective ouvre des pistes de recherche importantes, notamment sur les formes de résistance et de réappropriation des dispositifs participatifs par les acteurs locaux. Elle invite

également à développer des approches comparatives, afin de mieux comprendre les variations de ces mécanismes dans différents contextes. Mais surtout, elle conduit à une conclusion plus fondamentale : la participation, en tant que technologie de pouvoir, ne peut être comprise qu'à condition d'être replacée dans les structures sociales et institutionnelles qui en déterminent les effets. C'est à cette condition qu'il devient possible de dépasser les discours normatifs et de saisir les transformations profondes des hiérarchies culturelles contemporaines.

Conclusion

Cet article a proposé une relecture critique des politiques culturelles contemporaines en Tunisie en articulant analyse thématique, analyse critique du discours et analyse des dispositifs. L'objectif n'était pas uniquement de décrire des dynamiques empiriques, mais de mettre en évidence les mécanismes par lesquels la participation et l'inclusion, en tant que référentiels dominants, contribuent à la reconfiguration des hiérarchies culturelles. Les résultats montrent que la participation ne peut être appréhendée comme un simple instrument de démocratisation. À travers son omniprésence discursive et sa stabilisation lexicale, elle s'impose comme une norme globale, dont la force repose sur sa capacité à apparaître comme évidente et incontestable. L'analyse des dispositifs a également mis en évidence un décalage significatif entre le discours inclusif et les modalités concrètes de mise en œuvre. Les mécanismes de sélection implicite, intégrés dans les critères techniques des dispositifs, produisent une inclusion conditionnelle, dépendante de la capacité des acteurs à maîtriser les normes institutionnelles. En ce sens, les dispositifs participatifs ne suppriment pas les inégalités, mais les reconfigurent sous des formes plus diffuses.

L'apport principal de cet article consiste en l'articulation de ces deux niveaux d'analyse. En combinant perspective discursive et analyse des dispositifs, il devient possible de montrer que les hiérarchies culturelles contemporaines ne disparaissent pas, mais se transforment. Elles ne sont plus explicitement affirmées, mais intégrées dans les structures mêmes des politiques publiques, ce qui les rend à la fois moins visibles et plus difficiles à contester.

C'est dans cette perspective que l'article propose le concept de hiérarchies culturelles invisibles (ou post-décentralisées), caractérisée par leur mode d'opération indirect, leur ancrage dans des dispositifs techniques et leur légitimation par des discours inclusifs. Ce concept permet de dépasser les analyses dichotomiques opposant inclusion et exclusion, en mettant en évidence des formes intermédiaires de participation, marquées par des conditions d'accès implicites.

Au-delà du cas tunisien, cette recherche invite à repenser les politiques culturelles dans un cadre comparatif plus large. La participation, en tant que norme globale, doit être interrogée dans ses effets différenciés selon les contextes sociaux, politiques et territoriaux. Elle ne peut être comprise indépendamment des structures de pouvoir dans lesquelles elle s'inscrit. Cette réflexion ouvre plusieurs perspectives de recherche. D'une part, elle appelle à approfondir l'étude des pratiques concrètes des acteurs, afin d'analyser les formes de contournement, de négociation ou de résistance aux dispositifs participatifs. D'autres part, elle invite à développer des analyses comparatives entre différents contextes nationaux, afin de mieux saisir les variations des mécanismes identifiés.

Enfin, cette étude souligne la nécessité d'une vigilance critique face aux discours normatifs qui accompagnent les politiques publiques. La participation et l'inclusion, loin d'être des catégories neutres, sont des constructions sociales et politiques qui doivent être analysées dans leurs effets

concrets. C'est à cette condition qu'il devient possible de dépasser les évidences apparentes et de comprendre les transformations profondes des hiérarchies culturelles contemporaines.

En définitive, cet article montre que les politiques culturelles contemporaines ne peuvent être évaluées uniquement à partir de leurs intentions déclarées. Elles doivent être analysées à partir des dispositifs qu'elles mobilisent et des effets qu'elles produisent. C'est dans cet écart entre discours et pratiques que se joue la reconfiguration actuelle des rapports de pouvoir, une reconfiguration discrète, mais déterminante.

Références

- Barca, F. (2020). *Place-based policy and territorial development*. OECD.
- Belfiore, E. (2022). *Who cares? At what price? Cultural policy in neoliberal times*. Routledge.
- Bourdieu, P. (1993). *La distinction*. Minuit.
- Bourdieu, P. (2019). *Sur l'État*. Seuil.
- Fairclough, N. (2015). *Language and power* (3rd ed.). Routledge.
- Foucault, M. (2004). *Sécurité, territoire, population*. Gallimard.
- Gana, A. (2022). *Rural development and inequality in North Africa*. Springer.
- Hesmondhalgh, D., & Saha, A. (2023). *Creative industries and inequality*. Sage.
- Isar, Y.R. (2021). Cultural policy in global perspective. *International Journal of Cultural Policy*, 27 (3), 1-15.
- Lahire, B. (2020). *Enfances de classe*. Seuil.
- McGuigan, J. (2022). *Neoliberal culture*. Palgrave.
- Miller, P., & Rose, N. (2023). *Governing the present*. Polity.
- Pratt, A.C. (2022). Creative cities and policy mobilities. *Urban studies*, 59(8), 1-18.
- Rodriguez-Pose, A. (2021). The revenge of the places that don't matter. *Cambridge Journal of Regions, Economy and society*, 14(1), 1-18.
- Rose, N. (2021). *Governing the soul*. Routledge.
- Savage, M. et al. (2021). *Social class in the 21st century*. Penguin.
- Stern, M., & Seifert, S. (2021). Cultural policy and urban inequality. *City, Culture and society*, 25, 100-112.
- UNESCO (2022). *Global report on cultural policies*. Paris.
- UNESCO (2024). *Re/Shaping cultural policies*. Paris.
- Wodak, R., & Meyer, M. (2023). *Methods of critical discourse studies*. Sage.

